

**CPPPEHDAA**  
**Comité conjoint**  
**Politiques pédagogiques (C.P.P.) et Comité paritaire EHDA (CPEHDAA)**

**Compte rendu CPP-CPEHDAA du 10 octobre 2024**

<b>Présences :</b>	Boisjoli, Daniel	<input checked="" type="checkbox"/>	Brousseau, Kim	<input checked="" type="checkbox"/>	Louis-Philippe Brun	<input checked="" type="checkbox"/>
	Charbonneau, Katy	<input checked="" type="checkbox"/>	Constantineau, Joëlle	<input checked="" type="checkbox"/>	Ducharme, Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>
	Dumoulin, Mariève	<input checked="" type="checkbox"/>	Duval, Linda	<input checked="" type="checkbox"/>	Farrugia, Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>
	Jacques, Janick	<input type="checkbox"/>	Lajeunesse, Stéphane	<input checked="" type="checkbox"/>	Ouellet, Josiane	<input checked="" type="checkbox"/>
	Séguin, Luc	<input checked="" type="checkbox"/>	Tessier, Vanessa	<input checked="" type="checkbox"/>		

OBJET	DISCUSSION - RÉSULTAT	SUIVI - QUI
1. Animation : Daniel Boisjoli Secrétariat : partie patronale		
2. Adoption de l'ordre du jour	Ajout des points : 13. Formulaire persistance des difficultés à remettre à la direction 14. Suivi de l'annexe 69	
3. Adoption et suivi au compte rendu de la rencontre du 18 juin 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>Perfectionnement des enseignants : Belle offre de formation pour l'ensemble des enseignants du secondaire sur la différenciation pédagogique suite à la collecte de besoin de perfectionnement auprès des enseignants.</li> </ul>	

OBJET	DISCUSSION - RÉSULTAT	SUIVI - QUI
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vanessa donne des précisions sur les changements suite au dépôt de la 3<sup>e</sup> hypothèse de l'organisation scolaire :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ste-Véronique : Les classes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année ont été fusionnées pour une classe de 1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup>.</li> <li>- La classe de maternelle est ouverte à Sacré-Cœur.</li> </ul> </li> <li>• Modalité et proposition de dates 24-25 : Vanessa ne participera pas au sous-comité de janvier.</li> </ul>	
<p>4. Fonctionnement et modalités des rencontres pour l'année 24-25</p> <p>Point 7 à discuter</p>	<p>Nous survolons le fonctionnement et les modalités des rencontres pour l'année 24-25.</p> <p>Il y a discussion concernant le point 7 : affichage. Il est convenu que les procès-verbaux resteront déposés sur le site du SPHER et la partie syndicale réfléchira à une façon de diffuser l'information à ses membres.</p>	
<b>CPP</b>		
<p>5. CCQ : libération, achat de matériel</p>	<p>Dépôt de la lettre envoyée aux enseignants concernant la libération et l'achat de matériel. La partie patronale vérifiera si la lettre a bien été envoyée en début d'année aux enseignants.</p>	
<p>6. Normes et modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tour de table : comment ça s'est passé dans les écoles?</li> <li>• Retour à la normale post-pandémie et post-grève</li> <li>• Instruction annuelle : rappel et nouveautés</li> </ul>	<p><b>École du Méandre</b> : A été fait en début d'année sur les 5 volets.</p> <p><b>Jean XXIII et Sacré-Cœur</b> : A été fait à l'AGA de septembre, discussion sur tous les volets et la fréquence.</p> <p><b>Madone/Carrière</b> : Fait le 9 octobre en réunion du personnel.</p> <p><b>EPSJ</b> : Fréquences d'évaluation et consultation des dates faites et déposées aux enseignants. Il reste à travailler les autres volets, mais non déposé pour le moment. Le document complet existe.</p> <p><b>Quatre Vents</b> : Révisé l'année dernière au complet, en consultation présentement pour adoption au prochain CÉ.</p>	

OBJET	DISCUSSION - RÉSULTAT	SUIVI - QUI
	<p><b>Val-des-Lacs</b> : Normes et modalités vues, le seul changement est CCQ au lieu d'ECR.</p> <p>Pour les normes et modalités, il n'est pas possible d'avoir des divergences au niveau de l'évaluation d'un enseignant à l'autre pour un même niveau.</p> <p>La partie syndicale soulève le fait qu'il ne soit peut-être pas possible de ne pas évaluer tous les critères aux matières à sanction en secondaire 4 et 5.</p> <p><b>Instruction annuelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme CAPS, nouveautés au bulletin.</li> <li>• CCQ vient remplacer ECR.</li> </ul>	
7. Suivi du portrait de l'organisation scolaire au 30 septembre	<p>5<sup>e</sup> hypothèse d'organisation scolaire déposée qui respecte les moyennes.</p> <p>Organisation scolaire au primaire est déposée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 classes en dépassement</li> <li>- Selon la marge de manœuvre dégagée par l'organisation scolaire, certains milieux pourraient être ciblés pour de l'ajout de soutien.</li> </ul> <p>Organisation scolaire au secondaire est déposée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Peut y avoir quelques dépassements des maxima dans les profils avec l'accord des enseignants entre autres.</li> </ul> <p>Total de 45 élèves de plus à notre CSS cette année.</p> <p>Maxima des groupes en adaptation sont déposés pour le secteur du primaire et du secondaire. Dépassement dans nos groupes homogènes TSA qui respecte la convention collective par l'ajout de soutien visible dans ces groupes.</p>	
8. Stagiaires	Proposition de la partie patronale :	

OBJET	DISCUSSION - RÉSULTAT	SUIVI - QUI
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépôt de la lettre finale pour compensation</li> <li>• Bilan financier 23-24</li> <li>• Topo des stagiaires annoncés pour 24-25</li> </ul>	<p>Permettre aux enseignants qui reçoivent des stagiaires en stage 4 à l'emploi de se faire libérer pour 5 périodes au primaire et 4 périodes au secondaire.</p> <p>Proposition acceptée par la partie syndicale, un libellé sera ajouté en ce sens dans la lettre finale pour compensation.</p> <p>Il est aussi proposé par la partie patronale de garder un montant afin de pouvoir offrir un accompagnement / formation aux enseignants qui reçoivent des stagiaires. Cette proposition est aussi bien reçue par la partie syndicale. Il reste à réfléchir à cette suggestion.</p>	
<p>9. GPAÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan financier 23-24</li> <li>• Dépôt de la lettre pour les écoles</li> </ul>	<p>Lecture de la lettre pour les écoles par la partie patronale.</p> <p>Le bilan financier a été demandé par la partie syndicale. La partie patronale explique que le montant de la mesure 15 142 est décentralisé dans les écoles, donc nous ne pouvons avoir le bilan financier exact.</p> <p>Il est bien expliqué que chaque enseignant concerné reçoit directement le formulaire lui permettant d'avoir accès à ce soutien. Chaque membre du personnel est responsable d'utiliser ou non les sommes prévues.</p> <p>Pour ce qui est du budget offert par les Ressources éducatives qui ne provient pas de la mesure 15142, les sommes sont utilisées par le personnel selon leur besoin.</p> <p>Recommandation de faire l'ajout des matières suivantes dans la lettre pour les écoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éducation physique</li> <li>- Anglais</li> <li>- Les arts</li> </ul>	
<p>10. Bilan élèves en MO 23-24</p>	<p>Proposition de faire un bilan des élèves en modification une fois par année à ce moment-ci de l'année.</p>	

<b>OBJET</b>	<b>DISCUSSION - RÉSULTAT</b>	<b>SUIVI - QUI</b>
11. Calendrier 25-26	Consultation officielle du calendrier scolaire 25-26. Aucune nouvelle proposition de modification n'est soulevée.	
<b>CPEHDAA</b>		
12. Services complémentaires	La partie patronale décrit l'ensemble des services complémentaires du CSSHL et nomme les nouveautés dans l'offre de service en psychologie et en ergothérapie.	
<b>AUTRES</b>		
13. Formulaire de référence à la direction	La majorité des points qui avaient été mentionnés sont respectés. Le formulaire sera en expérimentation cette année et au besoin des commentaires seront rapportés à la suite de l'expérimentation.	
14. Suivi de l'annexe 69	Ajout de ce sujet lorsque nous parlerons de l'organisation scolaire.	